

DA

Développement des
Investigations sur
l'Ajustement à
Long terme

ca son ed

FL

INFLUENCES EXERCÉES PAR LE NIGÉRIA SUR LE CAMEROUN

M-P. VERLAETEN

AVRIL 1991

(Synthèse des aspects observés issue de :
"Les échanges frontaliers du Nigéria : une
dynamique d'intégration régionale en cours"
Février 1991 - M-P. VERLAETEN)

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 35669 ca A

Cpte : B

DIAL - 14, bd. Saint-Martin 75010 PARIS - Tél. (1) 42 08 33 88 - Fax (1) 42 08 81 60
Groupement d'Intérêt Scientifique fondé par : ORSTOM - CESD - EUROSTAT

92 09 02

M

P 83

INFLUENCES EXERCEES PAR LE NIGERIA SUR LE CAMEROUN

**(Synthèse des aspects observés issue de :
"Les échanges frontaliers du Nigéria : une
dynamique d'intégration régionale en cours"
Février 1991 - M-P. VERLAETEN)**

AVRIL 1991

INTRODUCTION

1. Par l'intermédiaire de la littérature disponible et en l'absence de toute expérience sur le terrain, les influences qu'exerce le Nigéria sur le Cameroun ressortent d'une dynamique d'échanges commerciaux frontaliers se résumant par quatre déterminants, s'influençant mutuellement, quoique de façon variable dans le temps. Cette dynamique a à la fois pour cadre un commerce officiel, soit résultant d'agents enregistrés comme échangistes et une sphère informelle de laquelle s'écoulent des flux dits parallèles ou encore non enregistrés.

2. Les échanges avec le Nigéria sont particulièrement actifs dans trois zones : la cuvette du Lac Tchad (préfectures du Logone-et-Chari et de Mayo Sava notamment), le pays mandara (zone de plateaux ; unités administratives de Mayo-Tsanga et de Mayo-Louti) et le Sud-Ouest du Cameroun (préfectures de Manyu et de Ndian dans l'ancien Cameroun britannique). Quelque deux millions et demi de Camerounais sont concernés par les échanges régionaux. Ils assurent la croissance de certaines métropoles régionales du Nord, comme Garoua, Mokolo, Mora et Maroua.

D) SOLIDARITE DE POPULATIONS PARTAGEES

3. Dans le cadre des frontières actuelles du Nigéria, définitivement fixées après le vote des provinces du Cameroun anglophone (11 février 1961) (1), les échanges frontaliers entre le Nigéria et le Cameroun, de quelle que nature qu'ils soient, sont historiquement la marque d'une solidarité entre des populations partagées par ces frontières alors qu'elles ont vécu des expériences historiques et économiques communes, et qu'elles sont soudées par une même foi. Le Nord du Cameroun partage avec le Nigéria, son voisin de l'Ouest, les mêmes civilisations. Il est, en effet, le prolongement vers l'Est de l'empire peul de Sokoto partagé au milieu du 19^{ème} siècle en quatre entités politiques par des chefs rivaux installés sur les territoires du Nigéria et du Cameroun actuels. En outre, la partie située à l'extrême nord du Cameroun a toujours vécu dans la mouvance du commerce transsaharien, dont le centre se trouvait au Nigéria septentrional (agglomérations célèbres de Kano, Sokoto, Katsena, Daoura et dans une moindre mesure Maïduguri), ce qui a contribué à forger un sentiment d'unité économique au sein de populations par ailleurs fortement soudées entre elles par la foi islamique. Le Nigéria et le nord du Cameroun partagèrent, en outre, la tutelle britannique (1) durant la période coloniale, laquelle en accrut la cohésion économique.

II) MODE DE DEVELOPPEMENT DIFFERENCIE

A) Industrie

4. Le développement industriel différencié est un déterminant des échanges frontaliers qui ajoute ses effets (positifs ou négatifs) à ceux dont la dynamique est la solidarité de populations partagées politiquement. Il en découle une division régionale du travail, par l'intermédiaire de laquelle s'affirment relativement des spécialisations des économies concernées. Dans ce cadre, le moteur des échanges frontaliers est le Nigéria. Cela par l'intermédiaire d'une industrialisation qui a débuté avant celle de ses voisins, soit dans la décennie 1950-60. L'affirmation du Nigéria comme une puissance industrielle africaine face à ses voisins est une caractéristique majeure de la période 1960-80. A la fin

1 A l'issue du référendum organisé sous l'égide des Nations Unies, la partie septentrionale (à 70% des votants) du Cameroun sous administration britannique a été rattachée au Nigéria, tandis que le Sud (à 60% des votants) rejoignait le Cameroun précédemment sous tutelle française pour former avec lui la République (alors) fédérale du Cameroun. Arguant qu'un vote global aurait abouti au rattachement complet du territoire sous tutelle britannique, Yaoundé a fait appel, en vain, à l'O.N.U. contre le vote dissocié pour les deux provinces.

de cette période, le poids de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB (en prix courants) est un des plus élevés d'Afrique. Il est de 40,5%, alors que celui du Cameroun n'atteint que 25,9%.

5. Dans la décennie 1980, le Nigéria entre dans une grave crise financière qui n'a pas pour seule cause l'épuisement de sa rente pétrolière. Compte tenu des caractéristiques de la base industrielle nigériane dont, notamment, une forte dépendance à l'égard des intrants d'origine étrangère (60% d'importations en moyenne), cette crise va rejaillir au niveau des capacités d'offre industrielle. En conséquence, de 1980 à 1987, les performances macroéconomiques du Nigéria révèlent une crise de l'offre industrielle prenant le relais de celle de l'agriculture, conséquence de la transformation graduelle du Nigéria en économie de rente pétrolière. En 1987, le poids de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB (en prix courants) est de 41,8%, alors qu'il a crû jusqu'à 30,8% au Cameroun. De 1988 à nos jours, la situation industrielle du Nigéria s'est améliorée, s'appuyant sur une capacité d'ajustement des opérateurs nigériens privés, jugée remarquable et qui contrasterait, toujours à terme, cette économie de celles de ses voisins. Toutefois, le Nigéria n'est pas sorti de sa crise financière, de sorte qu'à court terme, il n'a pas d'autres choix que d'exporter tout ce qu'il peut en profitant de toutes les circonstances favorables, parmi lesquelles une différenciation monétaire entre le naira et le FCFA favorable au premier. Toutefois, si le Nigéria s'affirme ainsi relativement à ses voisins et, donc au Cameroun, comme producteur de biens manufacturés (et de pétrole), il est également une économie où prévaut structurellement un excès de demande alimentaire. Celui-ci a graduellement conduit les pays voisins et, tout particulièrement le Cameroun, à s'intégrer sur cette demande nigériane.

B) Agriculture

6. Les développements de l'industrie au Nigéria, avant la crise financière des années 80, ont masqué une profonde crise de l'offre agricole face à des accroissements substantiels de la demande liés non seulement au multiplicateur des revenus par suite du développement, mais également aux politiques économiques poursuivies. Malgré des mesures de politique économique en faveur de l'agriculture décidées dès 1975-1976 et de contraction de l'absorption durant la décennie 80, le Nigéria va tendanciellement s'affirmer comme un marché d'excès de demande alimentaire dans l'optique de ses voisins en même temps qu'il devient un importateur africain majeur de produits alimentaires. La division régionale des activités continuera alors à s'opérer graduellement, en vertu de laquelle le Nigéria absorbe des produits alimentaires "extérieurs", à l'évidence compte tenu des capacités d'offre des fournisseurs et donc, de ses voisins de la zone franc. Cette division des échanges régionaux sera affectée par les évolutions du naira face au franc CFA et les interventions des Etats concernant spécifiquement le domaine agricole et la maîtrise des échanges extérieurs. Au fil du temps, le nord du Cameroun va ainsi s'affirmer comme un grenier à vivres des zones frontalières, le reliant au Nigéria et au Tchad. Du fait d'un différend historique entre le Cameroun et le Nigéria, il n'y a quasiment pas d'échanges officiels entre ceux-ci. Il existe par contre des flux parallèles importants. Les échanges officiels du Cameroun portent sur des produits agro-alimentaires locaux. Les échanges non officiellement enregistrés concernent des exportations de produits agricoles locaux (mil, sorgho, maïs, niébé, riz, arachides) ou importés (niébé, farine de blé et riz), de bétail (2), de poisson et de natron du Lac Tchad. Ils concernent également des importations de matériaux de construction (ciment, fer à béton, tôle ondulée, quincaillerie), de produits alimentaires (huiles végétales, sucre, jus de fruit, conserves), de véhicules, de produits pétroliers, d'articles manufacturés de réexportation venant du Nigéria ou d'autres pays non membres de l'UDEAC (3). La perte de recettes douanières pour le Cameroun, du fait de ses échanges non enregistrés, est estimée à quelque 68 milliards de FCFA.

7. L'environnement agricole nigérien va sensiblement se modifier, dans un sens favorable aux producteurs, dans le courant de 1986, avec l'ajustement du taux administré du naira, l'instauration d'un double marché des changes et la suppression des offices de commercialisation. La première conséquence de ces mesures sera de réduire, par le biais des prix relatifs, la concurrence des

2 L'essentiel du bétail camerounais vient du Tchad, via des échanges non officiellement enregistrés.

3 Ces importations non officielles de réexportations s'expliquent par le niveau des taxes à l'entrée du Cameroun (40 à 90% de la valeur déclarée des produits).

importations. Celles-ci étant une composante structurelle de la demande alimentaire, le gouvernement nigérian devra cependant accroître les contraintes par une interdiction d'importer du riz et du maïs en 1986, du blé en 1987, de l'orge et du malt en 1988. La seconde, et aussi la principale, sera un accroissement des prix domestiques des cultures de rentes (cacao, caoutchouc, coton, huile de palme et arachide), particulièrement sensible pour le cacao, dont les prix (domestiques) tripleront. En outre, les fuites de ce produit sur le marché parallèle se réduiront. Les prix des productions vivrières furent peu touchés par ces mesures, car elles n'étaient pas échangées internationalement et étaient relativement abondantes en 1986 (4). Leurs prix augmentèrent cependant postérieurement du fait des conditions climatiques qui firent chuter la production de 10% en 1987, par rapport à 1986, et des mesures gouvernementales d'interdiction des importations. Ces mesures provoquèrent un déplacement de la demande alimentaire nationale, de même que celle de l'agro-industrie, favorable aux tubercules et aux racines alimentaires, ainsi qu'aux grains locaux. Les hausses de prix ont été favorables à la production agricole qui restera cependant insuffisante. C'est la raison pour laquelle, à partir de 1988, le gouvernement interdira les exportations de produits alimentaires, maïs et sorgho tout d'abord, haricots, riz, manioc, igname et dérivés ensuite, ainsi que tous les produits alimentaires importés, malgré la nécessité d'accroître les rentrées de devises. Ces interdictions sont toujours en vigueur actuellement. Du fait de l'amélioration de l'offre agricole nigériane et de la nécessité d'exporter, certaines productions vont à nouveau se retrouver sur les marchés des pays voisins. Depuis 1988, des tubercules et des racines alimentaires nigérianes sont à nouveau vendues sur les marchés camerounais non seulement du Nord, mais également du Sud, concurrençant ainsi les productions de ce pays dans le cadre d'une différenciation monétaire entre le naira et le FCFA.

III) DIFFERENCIATION MONETAIRE

8. Les relations commerciales entre le Nigéria et le Cameroun sont influencées par les évolutions du naira face au franc CFA, tous marchés confondus. Toutefois, au vu des échanges réalisés durant la période coloniale et celle de l'indépendance jusqu'en 1967 (date de sortie du Nigéria de la zone sterling), il semble que ce phénomène porte plus sur l'intensité des échanges que sur leur nature. Tout comme dans le cas du dollar, quoiqu'avec une dynamique spécifique, de 1960 à nos jours le naira s'est déprécié vis-à-vis du FCFA, ce mouvement étant plus sensible sur le marché parallèle. La différenciation monétaire fournit un important stimulant aux échanges frontaliers par le jeu des prix relatifs favorables au Nigéria. Il convient dans ce contexte de distinguer deux périodes, afin de mettre en évidence les effets du mode de développement industriel différencié du Nigéria.

(i) De 1967 à avril 1982

9. Sur cette période, l'offre de produits industriels du Nigéria s'est significativement développée, elle l'est, en outre, vis-à-vis de ses voisins appartenant à la zone CFA. Ce pays s'affirme comme une puissance industrielle africaine. Il s'affirme en politique étrangère vis-à-vis de ses voisins et au niveau international. La manne pétrolière lui permet de jouer un rôle dans la politique économique de certains pays. Il a une capacité d'absorption alimentaire non satisfaite depuis 1974. Dans ce contexte, le naira devient quasiment la deuxième monnaie dans les magasins et sur les marchés de certains pays voisins membres de la zone franc. Le Bénin, le Niger, voire le Tchad, sont particulièrement concernés. Les nairas résultant d'échanges avec le Nigéria sont recyclés sur les marchés de celui-ci par la satisfaction d'une demande portant sur l'achat de voitures, de cyclomoteurs, de produits cosmétiques, de carburants et de matériaux de construction. Dans le cas du Cameroun, les échanges officiels sont réduits du fait du différend politique existant depuis le référendum organisé sous l'égide des Nations-Unies. En outre, le Cameroun, de par ses richesses naturelles et une population dynamique, ne dépend pas du Nigéria pour son approvisionnement en produits de première nécessité comme les autres pays.

10. La division du travail, qui s'est installée entre le Nigéria et ses voisins de la zone franc, ressemble à celle de la période antérieure à 1967, la différence étant que les biens manufacturés

4 Tout comme en 1985 d'ailleurs. Ce sont les conditions climatiques favorables en 1985 et 1986, de même que le retour à la campagne de nombreux paysans, qui expliquent cette abondance.

offerts sur les marchés des voisins via le Nigéria sont fabriqués par celui-ci. Précédemment, il s'agissait de produits de toutes origines livrés sur les marchés nigériens à des prix concurrentiels. Les marchés du Nigéria exerçaient un attrait sur ceux des pays francophones voisins vivant sous un régime assez rigoureux de contingentements des importations et de contrôle des changes. Le Nigéria s'affirme vis-à-vis de ses voisins par sa capacité d'offre industrielle (et pétrolière) avant celle de sa concurrence par les prix de vente. Il en est de même des premiers en termes d'offre alimentaire, car leurs prix de vente agricoles sont généralement plus élevés que les cours mondiaux. Seul le Nigéria, de par les évolutions en cours du pouvoir d'achat et de l'inflation, peut les acquérir. Ceci explique d'ailleurs pourquoi certains gouvernements, dont celui du Cameroun par exemple, ont pratiqué spécifiquement des politiques destinées à gagner des marchés alimentaires au Nigéria. Le cas des périmètres irrigués de la SEMRY, pour la production du riz, en est l'exemple (5). Il sera revenu ultérieurement sur les politiques ou interventions des Etats. Dans de tels cadres d'échanges, la parité qui s'installe sur le marché parallèle et qui contraste celui-ci de l'officiel reflète, en termes structurels, le fonctionnement d'un processus d'intégration en cours dans une zone de libres échanges Nigéria-Cameroun-pays voisins membres de la zone franc, dont la dynamique est à la fois la capacité d'offre industrielle du Nigéria et le mouvement des prix relatifs, via les échanges parallèles. Cette zone assure la convertibilité de fait des monnaies y circulant, soit du naira officiellement inconvertible. Cette convertibilité a un prix, lequel s'exprime par une dépréciation du naira vis-à-vis du FCFA sur le marché parallèle. Cela favorise l'écoulement des produits nigériens sur les marchés voisins, dont ceux du Cameroun, pays dont l'offre industrielle est sensiblement plus développée que celles du Bénin, du Tchad ou du Niger (6).

(ii) D'avril 1982 à nos jours

11. Dans la décennie 80, le Nigéria entre dans une crise de son système financier qui va rejaillir négativement sur ses capacités d'offre industrielle, mais non exclusivement, et ce d'autant que des mesures d'austérité visant à réduire les importations et donc l'approvisionnement majeur de la base industrielle nigérienne seront décidées (à partir d'avril 1982) et devront être sans cesse renforcées afin d'être efficaces dans un cadre institutionnel défavorable (corruption, clientélisme, ...). Cette crise rejaillit, entre autres variables, au niveau de la parité du naira vis-à-vis du FCFA. Celui-ci se déprécie tout d'abord fortement sur le marché parallèle et puis sur l'officiel, où plusieurs ajustements monétaires ont lieu (à dater de septembre 1986). Bien que l'offre industrielle nigérienne se contracte de 1980 à 1987, elle bénéficie sur les marchés des pays francophones voisins d'un effet de substitution favorable via la différenciation monétaire, soit les prix relatifs. Cette substitution trouve un accueil favorable de la part des autorités nigériennes car ce pays, en crise de devises et d'intrants importés, doit exporter tout ce qu'il peut pour en obtenir de diverses façons. Elle trouve également un cadre favorable à la périphérie du Nigéria fournissant dans l'un et l'autre cas des opportunités d'enrichissement privé, voire d'accroissement des recettes publiques et/ou en devises de pays voisins vendant en fait leurs frontières.

12. Après les ajustements monétaires du naira, l'offre agricole du Nigéria s'est améliorée du fait de la suppression conjointe des offices de commercialisation des produits agricoles et des augmentations des prix agricoles y relatives et/ou liées à la politique gouvernementale en matière d'importations (cf. paragraphe 7). Dans ce contexte, la concurrence nigérienne à l'égard du Cameroun porte donc tant sur les produits agricoles qu'industriels. Elle semble toutefois bien plus limitée dans le cas des premiers que des seconds. Toutefois, à terme, tout dépendra de la priorité donnée ou non par les autorités nigériennes au secteur agricole.

13. Si concurrence et substitution il y a entre productions camerounaises et nigériennes, il faut toutefois se garder de déduire qu'en termes nets les flux frontaliers camerounais-nigériens apportent une contribution négative à la croissance du Cameroun. La réalité est complexe en ce domaine puisqu'en effet les échanges frontaliers sont à la fois le fait d'échangistes nigériens et camerounais par l'intermédiaire desquels ils soutiennent les performances des espaces dynamiques fonctionnant le long des frontières. Ces espaces sont, en fait, des pôles d'intégration régionale qui

5 En effet, la production de riz au Cameroun (SEMRY) n'est pas internationalement compétitive. Toutefois, moyennant une politique camerounaise de subventions et dans un contexte d'excès de demande au Nigéria, elle l'est relativement plus.

6 Poids de l'industrie dans le PIB respectivement de 13,2%, 18,1% et 24,2% contre 30,8% dans le cas du Cameroun.

créent pouvoir d'achat et emploi à la marge de politiques officielles d'exportation des pays quelque peu défaillantes du point de vue des cibles macroéconomiques classiques (production, emplois, revenus, solde extérieur) et à tout le moins en ceux de rentabilité des ressources productives et diversification des offres y afférentes.

IV) INTERVENTIONS DES ETATS

A) Politique agricole

Cameroun

14. Les interventions concernent la production de riz via le projet gouvernemental de la SEMRY (Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua) qui a débuté en 1946 et, a été intensifié de 1960 à 1980, dans le cadre d'une politique d'autosuffisance alimentaire du Cameroun. Les aménagements s'étalent sur toute la vallée du Logone, de Yagoua à Kousséri. Les emblavements sont en deça des aménagements. Par suite de coûts de production élevés, cette société n'a pu concurrencer le riz importé du marché mondial. Elle s'est alors tournée vers le Nigéria, compte tenu de l'élévation du pouvoir d'achat qui y était en cours (période du développement industriel et du boom pétrolier) et du déficit alimentaire qui s'y manifestait. Le Nigéria a ainsi absorbé les trois quarts de la production rizicole de la SEMRY jusqu'au début de 1983, soit de la période durant laquelle le Nigéria prend des mesures de réduction de son absorption et où la décote du naira vis-à-vis du FCFA s'affirme de plus en plus sur le marché parallèle (perte de pouvoir d'achat pour les opérateurs nigériens).

15. Malgré l'évolution critique nigérienne, le gouvernement du Cameroun a continué de favoriser le développement des aménagements de la SEMRY dans une perspective de long terme, peut-être celle de la satisfaction croissante de la demande de riz de la sous-région : Nigéria et autres pays (?). A court terme, il a subventionné la production et couvert les coûts de transport vers le marché nigérien. Malgré ces mesures, l'écoulement vers le Nigéria s'est officiellement réduit depuis la mi 1985. Compte tenu de l'interdiction d'importer du riz prise en janvier 1986 par le Nigéria, il est vraisemblable d'avancer que le commerce officiel du riz entre le Cameroun et le Nigéria a été détourné vers le marché parallèle. En effet, le Comité nigérien présidentiel du riz, mis en place pour contrôler les importations de riz, fut éclaboussé par divers scandales portant sur des opérations frauduleuses d'importation. De même, il fut établi que des gouverneurs nigériens revendirent des autorisations d'importation de riz à des grands commerçants pour des opérations qui ont laissé des profits évalués à des centaines de millions de nairas. La littérature disponible permet d'apprécier le commerce camerounais non enregistré du riz à destination du Nigéria. Il porterait sur 140 à 200 000 tonnes par an (7), dont 35 000 tonnes de la SEMRY.

Nigéria

16. Dans le cadre de la politique agricole du Nigéria, le Cameroun (comme le Tchad) a bénéficié d'augmentation de la productivité via une subvention (couvrant 75% du prix d'achat) aux intrants et la diffusion de la mécanisation. Cette politique du Nigéria lui a permis de se ravitailler sur le marché de ce pays, à peu de frais, en facteurs de production : engrais et matériel agricole.

B) Echanges extérieurs

Cameroun

17. La politique d'échanges extérieurs en fonction de laquelle le riz et le blé sont soumis à l'obtention de licences d'importation permet la réexportation de riz et de farine de blé. Une partie de la farine de blé alimente, en fait, des flux vers le Nigéria, le Tchad et la République centrafricaine.

7 Chiffre toutefois avancé pour 1986.

18. Un accord entre le Cameroun et le Nigéria institue une taxe de 2% sur les échanges de produits agro-alimentaires locaux (semences exonérées). Compte tenu de la faiblesse des échanges officiels, cet accord est vraisemblablement une tentative visant à "reformatiser" les flux parallèles.

Nigéria

19. La politique d'interdiction d'importations et d'exportations postérieure à 1986 a favorisé le développement de flux parallèles y afférents.

C) Accords bilatéraux

20. Il s'agit de la Commission du Bassin du Lac Tchad créée en 1964 pour mettre ce dernier en valeur, via une gestion concertée de ses ressources. Elle regroupe les quatre pays riverains. Elle n'a pas débouché sur une harmonisation des taxes prélevées. Le Tchad y est assez vorace en tant que principal exportateur et ce, à l'opposé du Nigéria qui, pour approvisionner son marché, n'impose pas de droits d'entrée sur les produits du Lac. Le Cameroun en tant que zone de transit pratique une politique libérale favorable de fait aux échanges parallèles.

CONCLUSION

21. Entre le Nigéria et le Cameroun, tout comme entre le premier et d'autres voisins de la zone franc, il semble qu'un processus d'intégration économique soit en cours. Il repose à la fois sur des déterminants économiques (mode de développement différencié, différenciation monétaire) interventions gouvernementales) et non économiques (histoire, adhésion religieuse). Au sein de ceux-ci, la différenciation monétaire, soit la dépréciation sévère du naira vis-à-vis du FCFA, joue un rôle clé dans la décennie 80. Moyennant un différentiel de prix relatifs favorable au Nigéria, une loi de prix unique (P.P.A.) s'établit entre celui-ci et ses voisins de la zone franc en ce qui concerne les biens manufacturés. En découle une division inter-régionale (Nigéria : offre industrielle, voisins : celle de denrées alimentaires) des échanges accentuée par une dynamique frontalière du marché parallèle, dont l'accélérateur est un différentiel de profit favorable tant à des opérateurs nigériens que camerounais (ou appartenant à des pays voisins) et la logique ultime l'affaiblissement du multiplicateur keynésien du commerce extérieur obtenu par les politiques d'offre extérieure pratiquées.. A terme, le Nigéria doit exporter tout ce qu'il peut pour sortir de sa crise financière, à moins de réformer en profondeur son système institutionnel. Par manque de fonds disponibles, il ne peut vraisemblablement pas se lancer dans une nouvelle politique agricole. En conséquence, sa concurrence agricole à l'égard du Cameroun, via la différenciation monétaire, restera réduite d'ici 1995. Pour certains produits (tubercules, racines alimentaires), elle pourrait cependant être significative.

REMARQUE TERMINALE

22. Dans l'hypothèse où la contrainte de devises du Nigéria serait renforcée d'ici 1995, il pourrait être tenté d'accroître sa pénétration sur les marchés C.E.E., d'autant que cette dynamique est en cours dans le cadre de la politique dite de Lomé. Dans le cas d'une capacité d'offre disponible suffisante, ce qui devrait être investigué, les principaux (seuil : 3% des exportations en valeur) produits camerounais potentiellement concernés par la concurrence nigérienne seraient (1986) les (1e) :

.. Cameroun : fruits frais, café vert, fèves de cacao, bois bruts ou simplement équarris, pétrole brut, lesquels représentent quelque 82.0% des ventes C.E.E. du Cameroun ;

23. Compte tenu de la domination des exportations C.E.E. du Nigéria en termes de pétrole brut et de fèves de cacao, une politique d'obtention de devises à court terme devrait normalement s'exprimer par un accroissement en volume de ces deux flux. Cela, d'autant que, depuis les mesures de 1986 (ajustement monétaire, dissolution des offices de commercialisation, ...), de nouvelles terres ont été plantées en cacaoyer et qu'en ce qui concerne le pétrole, le Nigéria pourrait aisément relever sa production sous-utilisée (capacité max. : 2.4 à 2.6 millions de barils par jour) (8). Les pays touchés seraient alors le Cameroun, via le pétrole (9), celui-ci et le Ghana, par les fèves de cacao, deux économies qui sont, par ailleurs, soumises à l'accroissement de concurrence de la Côte d'Ivoire, laquelle domine l'offre A.C.P. en fèves de cacao et à l'entrée de concurrents nouveaux (Papouasie/Nouvelle Guinée).

8 Il opère ainsi, depuis la guerre du Golfe. Sa production est passée de 1,8 à 2,1 millions de barils par jour.

9 Le Cameroun produit du Bony light comme le Nigéria.